



FEDERATION ROYALE BELGE DE GOLF

RGI - CHAMPIONNATS INTERCLUBS DE BELGIQUE 2016 MESSIEURS -- DAMES -- JUNIORS -- SENIORS -- MID-AMATEURS * REGLEMENT GENERAL

* Le règlement général des compétitions fédérales est d'application pour tout point qui ne serait pas couvert par le présent règlement.

Les **Championnats Interclubs de Belgique** se disputent selon la formule match play sans handicap, éventuellement avec une qualification en stroke play suivant la catégorie d'âge. Ils sont réservés aux joueurs **AMATEURS**.

Chaque Club, membre **effectif** de la FRBG, peut engager **une équipe Messieurs/Boys** et **une équipe Dames/Girls** dans **chacune des catégories**.

0 DEFINITIONS

Joueur :	terme utilisé pour désigner un joueur ou une joueuse
Team :	terme utilisé pour désigner deux joueurs qui jouent ensemble en match play à quatre balles
Equipe :	terme utilisé pour désigner par catégorie les joueurs d'un même home club
Titulaire :	le joueur repris sur la feuille de la formation de l'équipe
Réserve :	le joueur repris sur la feuille de la formation de l'équipe comme joueur réserve
Home-club :	club responsable de la commande de la carte fédérale et de la gestion de l'Exact Handicap d'un joueur
Rencontre :	entre deux équipes
Match :	entre deux joueurs, et/ou deux foursomes, et/ou deux teams
Catégorie :	classe de joueurs répondant aux conditions d'Exact handicap fixées pour prendre part au Championnat
Division :	groupe d'équipes destinées à se rencontrer à un niveau donné du Championnat dans une même catégorie.
Poule :	sous-division

I INSCRIPTIONS, DROIT D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION, NOUVELLES INSCRIPTIONS

I-1 Les inscriptions aux Championnats Interclubs de Belgique devront être faites par écrit **au plus tard le dimanche 31 janvier 2016**.

I-2 Les droits d'inscription et de participation, quel que soit le nombre de journées de compétition à jouer, sont fixés comme suit :

- € 325,- par équipe (Interclubs Messieurs-Dames toutes séries, toutes divisions et Mid-amateurs)
- € 250,- par équipe (Interclubs Seniors toutes séries, toutes divisions)
- € 125,- par équipe (Interclubs Juniors U18 et Minimes U14)

Le droit d'inscription doit être porté au crédit du compte de la FRBG N° 210-0388000-52 au plus tard le mardi 1^{er} mars 2016.

- Outre le droit d'inscription, le club doit avoir payé en date du **jeudi 31 mars 2016** les factures d'acompte (FRBG-AFG/VVG) des cartes fédérales 2016.
- A défaut de paiement du droit d'inscription et des factures d'acompte (FRBG-AFG/VVG) des cartes fédérales 2016 dans les délais impartis, l'inscription sera réputée non avenue.

I-3 **Nouvelles inscriptions dans les Championnats Interclubs Messieurs-Dames, Seniors et Mid-Amateurs :**

- Les équipes nouvellement engagées sont inscrites dans la division la plus basse de la catégorie concernée.
- En cas d'inscriptions inférieures ou égales au nombre de places vacantes dans la division la plus basse, l'ordre des équipes sera défini par tirage au sort.
- Si le nombre de nouvelles inscriptions est supérieur au nombre de places vacantes, une nouvelle division sera créée se composant des nouvelles équipes inscrites. L'ordre des équipes sera défini par tirage au sort. La division supérieure reste incomplète.
- Le comité des interclubs se réserve le droit, en fonction des circonstances, d'effectuer les adaptations nécessaires.

II ELIGIBILITE DES MEMBRES DES EQUIPES

Le home club s'engage à ne reprendre comme membre d'une équipe que le joueur qui a un « confirmé » handicap le 1^{er} mars pour les Interclubs Messieurs-Dames et Juniors, le 1^{er} juillet pour les Interclubs Seniors et Mid-Amateurs.

II-1 INTERCLUBS MESSIEURS – DAMES I TOUTES DIVISIONS

Le home club s'engage à ne reprendre comme membre d'une équipe que le joueur qui :

- est en règle de cotisation annuelle de membre joueur dans son home-club et en règle de cotisation fédérale **au plus tard pour le 31 mars 2016**,
- était affilié à un club belge avant le 1^{er} avril 2015 ou en congé de ce club et n'a pas participé aux Interclubs 2015 Messieurs-Dames pour un autre home-club.

II-2 INTERCLUBS MESSIEURS II-III-IV – DAMES II-III TOUTES DIVISIONS --- INTERCLUBS JUNIORS U18 – INTERCLUBS MINIMES U14

Le home club s'engage à ne reprendre comme membre d'une équipe que le joueur qui est en règle de cotisation annuelle de membre joueur dans son home-club et en règle de cotisation fédérale au plus tard pour le 31 mars 2016.

**II-3 INTERCLUBS SENIORS I-II TOUTES DIVISIONS**

Le home club s'engage à ne reprendre comme membre d'une équipe que le joueur qui est en règle de cotisation annuelle de membre joueur dans son home-club et en règle de cotisation fédérale au plus tard pour le **30 juin 2016**.

II-4 INTERCLUBS MID-AMATEURS TOUTES DIVISIONS

Le home club s'engage à ne reprendre comme membre d'une équipe que le joueur qui est en règle de cotisation annuelle de membre joueur dans son home-club et en règle de cotisation fédérale au plus tard pour le **30 juin 2016**.

Pénalité pour infraction à la règle II :**Perte de la rencontre du jour**

Infraction constatée avant le début ou en cours de rencontre : L'équipe adverse se voit attribuer la victoire sur le score de 3-0 et 6 ups (5-0 et 10 ups uniquement en cat I Div 1).

Infraction constatée à l'issue de la rencontre : - en cas de victoire de l'équipe qui a commis l'infraction, l'équipe adverse se voit attribuer la victoire sur le score de 3-0 et 6 ups (5-0 et 10 ups uniquement en cat I Div 1).

- en cas de défaite de l'équipe qui a commis l'infraction, le résultat enregistré par l'équipe adverse reste acquis.

III CONDITIONS D'AGE, D'EXACT HANDICAP ET AIRES DE DEPART**III-1 INTERCLUBS MESSIEURS – DAMES****CONFIRMED EGA HANDICAP ARRÊTÉ AU 1^{ER} MARS 2016**

CATEGORIES	ANNEE DE NAISSANCE	EGA HCP MESSIEURS	EGA HCP DAMES	AIRES DE DEPART
Messieurs - Dames I		15,4 max.	24,4 max.	BACK TEES
Messieurs - Dames II		de 4,5 à 20,4 max.	de 10,5 à 24,4 max.	BACK TEES
Messieurs III		de 8,5 à 24,4 max.		BACK TEES
Dames III			de 16,5 à 24,4 max.	FRONT TEES
Messieurs IV		de 12,5 à 24,4 max.		FRONT TEES

III-2 INTERCLUBS BOYS – GIRLS U18**CONFIRMED EGA HANDICAP ARRÊTÉ AU 1^{ER} MARS 2016**

CATEGORIES D'AGE	ANNEE DE NAISSANCE	EGA HCP BOYS	EGA HCP GIRLS	AIRES DE DEPART
Scolaires	1998 et 1999	14,4 max.	18,4 max.	BACK TEES
Cadets	2000 et 2001	18,4 max.	24,4 max.	BACK TEES
Minimes	2002 et après	24,4 max.	28,4 max.	BACK TEES

III-3 INTERCLUBS BOYS – GIRLS U14**CONFIRMED EGA HANDICAP ARRÊTÉ AU 1^{ER} MARS 2016**

CATEGORIE D'AGE	ANNEE DE NAISSANCE	EGA HCP BOYS	EGA HCP GIRLS	AIRES DE DEPART
Minimes	2002 et après	28,4 max.	32,4 max.	FRONT TEES

III-4 INTERCLUBS SENIORS**CONFIRMED EGA HANDICAP ARRÊTÉ AU 1^{ER} JUILLET 2016**

CATEGORIES	ANNEE DE NAISSANCE	EGA HCP MESSIEURS	EGA HCP DAMES	AIRES DE DEPART
Messieurs I	1966 et avant	24,4 max.		BACK TEES
Dames I	1966 et avant		24,4 max.	BACK TEES
Messieurs II	1966 et avant	de 12,5 à 24,4 max.		FRONT TEES
Dames II	1966 et avant		de 14,5 à 24,4 max.	FRONT TEES

III-5 INTERCLUBS MID-AMATEURS**CONFIRMED EGA HANDICAP ARRÊTÉ AU 1^{ER} JUILLET 2015**

CATEGORIES	ANNEE DE NAISSANCE	EGA HCP MESSIEURS	EGA T HCP DAMES	AIRES DE DEPART
Messieurs	1986 et avant – max. 2 seniors	12,4 max.		BACK TEES
Dames	1986 et avant – max. 2 seniors		14,4 max.	BACK TEES